



Le Patrimoine

de Saint-Médard-en-Jalles

n°

65

mai 2022

Bunkers et abris à Saint-Médard-en-Jalles pendant la Seconde Guerre mondiale

Il ne faut voir aucun lien entre le thème développé dans ce bulletin et l'actualité. Le sujet «Bunkers et abris» a été choisi en janvier avant les événements actuels.

Vous trouverez inclus dans ce bulletin le témoignage d'un ancien appelé d'Algérie ; le texte a été lu lors de la commémoration du soixantième anniversaire du cessez-le-feu signé en mars 1962. Ce texte exprime des souvenirs personnels ; il est un témoignage. L'association était présente à la commémoration en tant qu'événement historique qu'il convient de rappeler à la mémoire collective.

Nous nous réjouissons de savoir que le château Belfort est en restauration. Il appartient au patrimoine urbain qui a un lien étroit avec l'histoire même de la commune. L'inauguration est prévue pour le 26 juin.

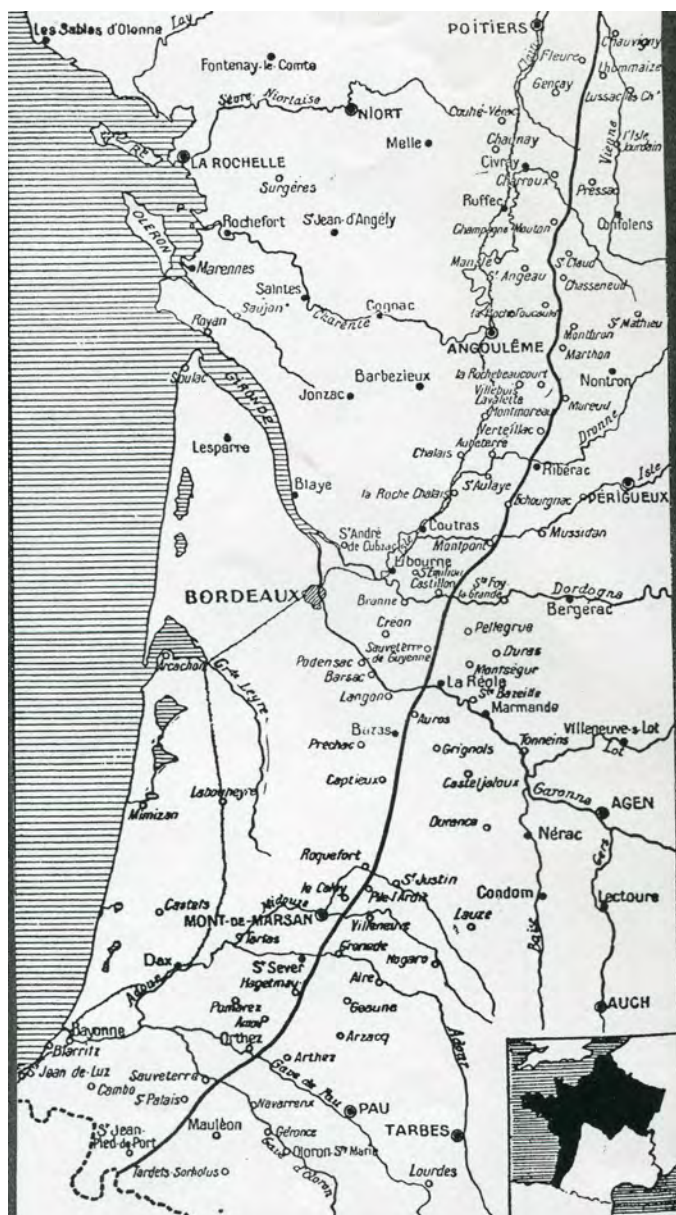
Le nouveau centre Mendès-France se termine. L'attribution de bureaux destinés aux associations devrait nous permettre de nous réorganiser et d'avoir un horaire d'accueil pour nos adhérents et sympathisants.

Gardons espoir. A.C.



1. Le contexte

À la suite de l'armistice du 22 juin 1940, la France est coupée en deux par la ligne de démarcation.



Saint-Médard-en-Jalles se trouve en zone occupée et des détachements de la VII^e armée (la Panzerdivision de Rommel) investissent la ville dès la fin du mois. La consternation est totale, « on était écrasé, une impression de total écrasement et puis, petit à petit on s'est habitué à cette occupation¹ ».



Sur tout l'espace côtier de l'Atlantique, les Allemands construisent avec méthode des bunkers pour se protéger, car c'est bien la crainte d'un débarquement qui a poussé à leur construction. Il s'agit là d'un chantier gigantesque, avec des milliers de bunkers allant de la frontière espagnole jusqu'au nord de la Norvège. Pour mener à bien ce chantier, le Reich en a confié dès septembre 1939, la réalisation à l'ingénieur nazi Fritz Todt², un entrepreneur qui faisait travailler des terrassiers-soldats. En Gironde, certains bunkers sont encore visibles en particulier ceux qui étaient en nombre important à Soulac (la Pointe de Grave ne sera libérée qu'en avril 1945) ; d'autres sont désormais immergés dans l'océan ou même disparus.

Dès les débuts de l'Occupation de la France, les Allemands commandent la construction de bunkers aux entreprises françaises de travaux publics selon un catalogue précis de modèles avec leurs caractéristiques techniques qui permet de les fabriquer rapidement. Ils font appel aux travailleurs des entreprises françaises de travaux publics et par le travail forcé aux réfugiés espagnols³ et aux prisonniers politiques. En un temps record, ils ont participé à la construction du « mur de l'Atlantique ». Pour la France, les travaux ont été payés par l'État au titre des frais d'occupation.

2. Des bunkers à Saint-Médard-en-Jalles

En Gironde, la défense de Bordeaux comprenait une ceinture de fortifications, sur les lieux stratégiques ou de passage. Une arborescence décrit les bâtiments de protection : Bordeaux est la zone principale (« BO » sur les cartes allemandes) et Saint-Médard-en-Jalles porte le numéro de « zone 4 ».

Saint-Médard est en effet considérée comme une zone importante à protéger, en raison de la présence de la Poudrerie, de régiments de logistique en particulier à Souge, de nombreux camps de prisonniers placés sous l'autorité de l'occupant, de la route reliant la côte à Bordeaux et de la proximité de l'aéroport de Mérignac.

Pour toutes ces raisons, les Allemands prévoient de construire 4 bunkers à Saint-Médard-en-Jalles, dont un bunker d'observation et plusieurs abris personnels. Trois bunkers ont été construits dont celui d'observation qui n'existe plus maintenant ; il se trouvait au lieu-dit Pichelèbre à Corbiac. Seuls sont encore visibles deux bunkers, l'un au château de Gajac, l'autre au pont de Gajac.

Les bunkers avaient vocation à protéger une vingtaine de personnes en cas d'attaque terrestre ou aérienne. On pense que les bunkers, même équipés de systèmes de ventilation sophistiqués — y compris avec une surpression pour se prémunir des attaques au gaz — ne sont que peu utilisés, et n'hébergent pas de soldats en permanence. Ils doivent servir essentiellement de refuge lors des attaques aériennes. Ils étaient néanmoins aménagés pour permettre à une vingtaine de personnes de continuer à travailler pendant les menaces, mais ils ne disposaient pas d'artillerie lourde ou de défense antiaérienne puissante.

Quant aux abris personnels, ils ne sont que de simples refuges en cas d'alerte et ne sont pas prévus pour être habités, contrairement aux bunkers.

Chacun des bunkers a été construit en 3 mois environ.

Aujourd'hui, ces constructions sont situées sur des propriétés privées et ne se visitent pas.

3. La construction d'un bunker

– Le bunker du château de Gajac

Un bunker, accolé au château est construit durant l'année 1943. Il est identifié comme le Bunker BO 4/15, — BO se rapporte à Bordeaux, le numéro 4 à la zone de Saint-Médard-en-Jalles, et 15, à son numéro d'identification. Il appartient à cette série d'ouvrages fortifiés de défense communément appelée « mur de l'Atlantique ». Pour se simplifier la tâche, les Allemands ont bâti tous ces ouvrages à partir d'un « catalogue de bunkers » appelé « Regelbau ». Le bunker du château, tout comme celui du moulin de Gajac fait partie du modèle 622 et peut abriter deux fois dix hommes.

L'association Gramasa a restauré le bunker situé au pied du phare du Cap Ferret, qui est identique à celui du château de Gajac. Il se visite, ainsi que celui d'Arcachon qui est placé sous l'office de tourisme.

– Le bunker du moulin de Gajac

D'après les notes laissées par le Dr Alcide Castaing, les Allemands lancent la construction du bunker du pont de Gajac au début de juin 1943.

Le 16 juin, le gazon fut enlevé par plaques soigneusement empilées pour recouvrir le terrassement en fin de travaux. Une profonde tranchée fut creusée pour drainer les eaux, puis ils creusèrent jusqu'à 4 m de profondeur sur tout l'emplacement de la future construction. Les travaux débutèrent le 8 août. En premier lieu, une couche de ciment fut étendue sur ce qui délimitait la base de l'ouvrage ; une fois sèche, elle fut recouverte d'un enduit de goudron pour poser ensuite les 70 tonnes d'armatures métalliques et les 480 tonnes de ciment et autant de gravier de rivière qui constituaient l'ossature en béton armé du bunker.

Un énorme échafaudage fut alors construit pour positionner 6 bétonneuses. Une noria ininterrompue de camions transportait sable et gravier depuis la gare de Saint-Médard jusqu'au chantier. La coulée du béton eut lieu du 14 au 17 septembre 1943 sans interruption y compris durant la nuit à la lueur des projecteurs. Sur le chantier s'activait une innombrable main-d'œuvre notamment de prisonniers pris dans les camps. Le 23 septembre, le décoffrage était achevé, le gros œuvre était donc terminé, soit 3 mois et demi après le début des travaux. Une inscription à l'entrée des bunkers rappelait en lettres gothiques blanches que toute tentative d'intrusion serait considérée comme un acte de « sabotage » et puni en tant que tel.

4. À l'intérieur d'un bunker

L'accès au bunker se faisait par deux portes situées à l'est, qui menaient à un couloir avec un angle droit, pour le protéger des tirs directs, conduisant à une lourde porte blindée. Sur cette porte, un joint permettait de maintenir l'intérieur du bunker en surpression, le protégeant ainsi des attaques au gaz. Une fois cette porte passée, puis une seconde porte à peine moins lourde, on parvenait à l'une des deux salles pouvant héberger 10 personnes chacune. Trois séries de trois lits-abattants étaient installées contre les murs et une dernière était située contre le mur menant à l'entrée. Un poêle chauffait chaque salle, relié à l'extérieur par une cheminée qui pouvait être fermée pour ne pas donner d'indice de présence lors d'une attaque. Cette cheminée disposait d'un clapet antiretour, assurant qu'une grenade jetée du haut de la cheminée ressortait à l'extérieur du bunker et ne tombait pas dans le poêle.



Les dimensions extérieures du bunker étaient de 16,4 m sur 13,6 m et 5,10 m de hauteur, l'essentiel étant bien sûr enterré.

Les dimensions de chacune des pièces sont bien inférieures compte tenu de l'épaisseur du béton, soit quelque 5,60 m sur 3,90 m, ce qui donne environ 22 m² pour 10 personnes.

Le confort était très rustique, il n'y avait pas de cuisine, ni de salle de bains, ni toilettes qui étaient limitées à un seau d'aisance.

5. L'équipement du bunker

Autant le niveau de confort était sommaire, autant tous les systèmes de protection étaient sophistiqués. Le catalogue de construction du bunker répertorie tout l'équipement intérieur, dont les éléments sont fournis en standard ou en option.

Chaque pièce fournie avait une référence et un numéro de série depuis les portes jusqu'aux couchettes. Cette industrialisation de l'ensemble des fournitures permettait d'optimiser l'équipement et d'assurer une mise en service rapide et fonctionnelle.

Pour un modèle standard le bunker est équipé d'un périscope, de deux poêles et d'un système de filtration et de ventilation qui peut fonctionner en électrique ou à l'aide d'une manivelle.

Des filtres à l'entrée de l'arrivée d'air assuraient la protection contre les attaques au gaz qui étaient la hantise des Allemands. De grands tuyaux au plafond permettaient la circulation de l'air sur l'ensemble des pièces.

Le bunker disposait de son alimentation électrique sur secteur. L'équipement électrique et de communications était quant à lui plus variable. Les bunkers de Saint-Médard-en-Jalles étaient peu équipés en moyens de transmissions.

À l'heure actuelle, il ne reste aucun équipement à l'intérieur des bunkers à l'exception de quelques structures pour les couchettes, l'emplacement du poêle et des tuyaux.



L'abri de la Maison de l'Ingénieur a été remis en état partielle et devrait pouvoir être bientôt parcouru par les visiteurs.



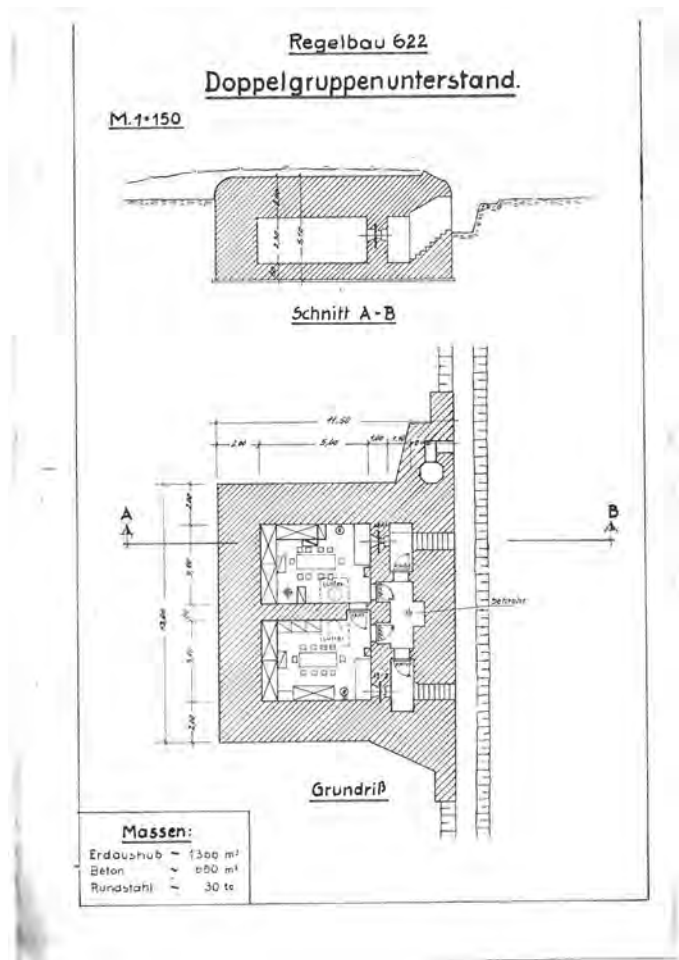
Après la défaite allemande d'El Alamein (octobre-novembre 1942), Erwin Rommel est rappelé d'Afrique du Nord en mars 1943 ; il reçoit en novembre, le commandement du groupe d'armées B situé en Normandie, face à l'Angleterre. Sa tâche consiste à défendre les plages de l'Atlantique d'une invasion alliée. C'est ainsi qu'en février 1944, il se rend à la pointe de Grave afin de visiter l'état des bunkers.

L'association remercie le groupe GRAMASA d'Arcachon pour son accueil et le prêt de documentation.

1 L'Oareil, « La parole des Anciens — Saint-Médard-en-Jalles », PUB, 1988, p.550.

2 Membre du parti nazi depuis 1922, Fritz Todt avait été chargé de la construction des autoroutes allemandes. En 1938, il fonde l'organisation Todt. Il s'est tué dans un accident d'avion le 8 février 1942. Albert Speer, proche de Hitler, fut chargé de poursuivre son travail.

3 Des réfugiés espagnols du camp de Caupian ont été contraints de travailler sur ces chantiers sur le littoral girondin ou sur les bases sous-marines de Bordeaux, Brest, Lorient.



Coupe et plan d'un Bunker
Source, SHD (Service historique de la Défense)

6. Les abris

La Wehrmacht avait aménagé un abri antiaérien au lieu-dit /e Poulitiot à proximité de la Flak. Indépendamment des abris de protection situés à l'intérieur de la Poudrerie, plusieurs abris personnels existaient sur la commune de Saint-Médard ; on n'en connaît pas le nombre exact. Ces abris ne relevaient pas de l'organisation Todt. Leur seule fonctionnalité était de protéger les personnes qui s'y réfugiaient en cas d'attaque aérienne et ressortaient une fois le danger passé.

Certains sont encore en assez bon état comme celui de la maison de l'Ingénieur. Enterré à environ 2 mètres de profondeur, il mesure quelque 12 mètres de long. Deux coudes à 90° permettent d'empêcher les gaz de pénétrer à l'intérieur, et des cheminées protégées assurent un minimum de ventilation.

© 2022 IBC - Tous droits réservés



Diplômé - Placette
Affiche - Brochure
Carte commerciale

www.imprimerie-ibc.com

7, rue Z.A. P
33160 Saint-Médard
Tél. : 05 56 05
Fax : 05 56 95

Ce bulletin est édité par LE PATRIMOINE de SAINT-MÉDARD-EN-JALLES
Mairie — DACAJ CS 60022
33167 Saint-Médard-en-Jalles
Responsable de la publication : Arlette CAPDEPUY
<http://patrimoine.saintmedardasso.fr/>